

Définition du Musée

1- Définition actuelle :

« Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvert au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

2- Proposition de nouvelle définition

« Les musées sont des lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques, dédiés au dialogue critique sur les passés et les futurs. Reconnaisant et abordant les conflits et les défis du présent, ils sont les dépositaires d'artefacts et de spécimens pour la société. Ils sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures et garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples. Les musées n'ont pas de but lucratif. Ils sont participatifs et transparents, et travaillent en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier, interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire. »

3- Observations

- 1- La définition est très longue et très globalisante. Ce qui a pour conséquence une appréhension floue de la spécificité du Musée. Certes au nombre des recommandations du rapport du MDPP, il était clairement indiqué que tous les aspects ne pouvaient être pris en compte, mais la définition doit être assez concise

pour cerner la spécificité du musée et assez ouverte pour prendre en compte d'autres aspects liés à l'objet et aux valeurs prônées par l'institution muséale ;

- 2- Le statut d'Institution à part entière du Musée n'est pas clairement et explicitement signifié. La prise en compte explicite de concepts tels que le patrimoine culturel matériel et immatériel, la « délectation » est à déplorer ;
- 3- La nouvelle définition prend en compte les nouveaux paradigmes de coopération et de démocratie ainsi que les changements et défis majeurs auxquels les Musées doivent faire face et qu'ils doivent intégrer dans leurs missions ;
- 4- Mais face aux questions encore délicates de décolonisation, de restitution des biens culturels, de trafic illicite et de repli identitaire, la nouvelle définition semble ouvrir des brèches pour une légitimation d'éventuelles acquisitions « frauduleuses » dont la détention pourrait être justifiée par le devoir de « sauvegarde des mémoires diverses pour les générations futures et la garantie de l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples » et le « travail en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier, interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire » ;
- 5- Il n'y a pas d'urgence à changer de définition si la nouvelle ne traduit pas véritablement ce que l'on attend de l'institution et ne fait pas l'unanimité, comme c'est le cas actuellement. La définition de 2007 demande seulement des amendements comme la prise en compte de certains concepts tels que la démocratie culturelle, l'égalité des droits, l'amélioration des compréhensions du monde et le respect de la diversité des expressions culturelles.